

AGH
Société par actions simplifiée au capital de 31.000 €
17, avenue du Cœur de l'ouest, Zone de l'Oseraye 44390 PUCEUL
RCS NANTES 451 339 535

EXTRAIT
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIEE UNIQUE DU 2 JUIN 2026

(...)

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 486 623 € décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au titre des dividendes : 400.000 €
- Au titre des « autres réserves » : 86.623 €

A l'issue de cette affectation, le compte « autres réserves » sera créditeur de 1.847.937 € et les capitaux propres de la société s'élèveront à 2.212.890 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents :

- 2022, distribution de dividendes à hauteur de 149.990 € ;
- 2023, aucun dividende n'a été mis en distribution ;
- 2024, distribution de dividendes à hauteur de 300.000 €.

L'Associée Unique donne acte de cette déclaration au Président.

L'Associée Unique approuve cette décision.

(...)

Fait à Paris, le 2 juin 2026.

Fr / Mod.



S.A.S. AGH

31/12/2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

"Donnez un cap à vos projets"



www.leca-experts.fr



LEVENE EXPERTISE COMPTABLE AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
6 Boulevard Dumaine de la Josserie Téléphone : 02.23.22.07.60
BP 34133 - 35741 Pacé Cedex www.leca-experts.fr

A.G.H.

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025



A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.H. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A.G.H. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note III « Changements comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022 06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société AGH à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pacé, le 17 mai 2026

LEVENE EXPERTISE COMPTABLE AUDIT

Représentée par Pascal LEVENE
Commissaire aux comptes

BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	20 537	15 400	5 137	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations incorporelles	20 537	15 400	5 137	
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. et out. industriels	3 244 193	2 617 285	626 908	725 180
Autres immobilisations corporelles	655 704	488 334	167 370	176 529
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 899 897	3 105 619	794 278	901 709
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 763		19 763	22 096
Immobilisations financières	19 763		19 763	22 096
Actif immobilisé	3 940 196	3 121 019	819 177	923 805
Matières premières, autres approvisionnement	18 969		18 969	
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	336 893		336 893	422 540
Stocks et en-cours	355 863		355 863	422 540
Avances et acomptes versés sur commande	6 071		6 071	
Créances clients et comptes rattachés	1 771 266	19 898	1 751 367	1 521 896
Autres créances	1 131 264	5 778	1 125 486	992 619
Charges constatées d'avance	14 731		14 731	39 381
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	2 923 333	25 676	2 897 656	2 553 896
Actions propres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	872 691		872 691	654 168
Divers	872 691		872 691	654 168
Actif circulant	4 151 886	25 676	4 126 209	3 630 603
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
Total Actif	8 092 082	3 146 695	4 945 387	4 554 407

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital social ou individuel	31 000	31 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserve légale	3 100	3 100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 761 314	1 761 314
Report à nouveau	330 854	303 482
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	486 623	327 372
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	2 612 890	2 426 268
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	47 046	31 832
Provisions pour risques et charges	47 046	31 832
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	764 970	841 880
Emprunts et dettes financières diverses	652	918
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 341	675 507
Dettes fiscales et sociales	686 513	496 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	183 974	81 511
Produits constatés d'avance		
Dettes	2 285 450	2 096 307
Ecart de conversion - Passif		
Total Passif	4 945 387	4 554 407

Compte de résultat	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
Vente de marchandises	1 214 176	1 473 500
Production vendue	7 815 272	8 287 814
Chiffre d'affaires net	9 029 447	9 761 314
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et amortissements	7 794	971
Produits des cessions d'immo incorporelles et corporelles	11 170	
Autres produits	41 284	18 620
Total des produits d'exploitation	9 089 696	9 780 905
Achat de marchandises	-896 147	-1 326 202
Variation de stock (marchandises)	-85 646	82 397
Achats de mat. prem. et autres approv.		446
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)		
Autres achats et charges externes	-3 204 328	-4 011 156
Impôts, taxes et versements assimilés	-75 792	-71 337
Salaires et traitements	-2 333 058	-2 311 033
Charges sociales	-1 199 642	-1 123 439
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-472 703	-543 809
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-19 898	-951
Dotations aux amortissements et provisions	-492 602	-544 760
Dotations aux provisions	-19 936	-8 545
Valeurs comptables immo incorporelles et corporelles cédées	-393	
Autres charges	-14 622	-9 029
Total des charges d'exploitation	-8 322 167	-9 322 659
Résultat d'exploitation	767 529	458 246
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transférée		
Opérations en commun		
Produits de participations		
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	20 202	8 811
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP		
Produits financiers	20 202	8 811
Dotations financières aux amort. et dép.		
Intérêts et charges assimilées	-22 359	-23 587
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Charges financières	-22 359	-23 587
Résultat financier	-2 156	-14 776

Compte de résultat	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	765 373	443 469
Produits exceptionnels		19 381
Charges exceptionnelles		-26 420
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-7 039
Participation des salariés	-94 776	-30 183
Impôts sur les sociétés	-183 974	-78 875
BENEFICE OU PERTE	486 623	327 372

I - Préambule

Préambule

Présentation de la société

La société A.G.H. créée le 09/02/2011, domiciliée au 17 AVENUE DU COEUR DE L'OUEST 44390 PUCEUL a pour activité le Coffrage de bâtiments.

Présentation de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, constituent l'annexe et font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

II - Principes généraux

Règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022, règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général, selon les principes d'établissement des comptes annuels : image fidèle, comparabilité et continuité d'activité, régularité et sincérité, prudence, permanence des méthodes ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

Au titre de l'exercice 2025, la société AGH fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société DUO SERVICES, société tête du groupe.

L'impôt sur les sociétés a été déterminé comme l'absence d'intégration fiscale et a été porté en dette envers la société DUO SERVICES.

Provision pour indemnité de départ à la retraite

L'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision comptable comme pour l'exercice précédent.

Les paramètres de calcul sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Départ volontaire des salariés
- Convention collective du bâtiment
- La provision ne concerne que les salariés cadres et ETAM, les indemnités de départ des ouvriers étant prises en charge par la caisse de retraite et prévoyance PROBTP

III - Changements comptables

Changements comptables

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.

Les modalités de mise en œuvre, incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement.

En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

L'application de ce nouveau plan comptable n'a pas d'impact significatif dans la présentation des comptes de la société qui nécessiterait une mention particulière.

IV - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entités	Nom	Siège	N° d'identification si l'entité est française	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	DUO SERVICES	36, Rue Brunel 75017 PARIS	529062671	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale				

V - Actif immobilisé

Tableau des immobilisations - Cadre général

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 669	6 868		20 537
Logiciels	13 669	6 868		20 537
Immobilisations corporelles	3 575 992	363 935	40 030	3 899 898
Matériel et outillage	2 972 398	272 552	758	3 244 193
Installations générales	41 333			41 333
Matériel de transport	480 034	55 168	24 963	510 239
Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 227	36 215	14 309	104 133
Immobilisations financières	22 096		2 333	19 763
Dépôts de garantie	22 096		2 333	19 763
Total	3 611 757	370 803	42 363	3 940 198

Tableau des amortissements - Cadre général

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 669	1 731		15 400
Logiciels	13 669	1 731		15 400
Immobilisations corporelles	2 674 284	470 972	39 636	3 105 619
Matériel et outillage	2 247 219	370 431	364	2 617 285
Installations générales	12 781	4 936		17 717
Matériel de transport	363 750	77 994	24 963	416 781
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 534	17 611	14 309	53 836
Immobilisations financières				
Total	2 687 953	472 703	39 636	3 121 019

VI - Précisions sur les stocks et en-cours

Etats des stocks

Etat des stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières et des marchandises. Toutefois, les frais de stockage ne sont pas pris en compte. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Dépréciations

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks et en-cours

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Coûts d'emprunt incorporés
Matières premières et autres approvisionnements	18 969	0	
Marchandises	336 893	422 540	
Total	355 863	422 540	

VII - Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciations

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	Exercice N	Justifications
Créances		
Dépréciation des créances clients	19 898	
Dépréciation des autres créances	5 778	
Total		25 676

VIII - Echéances des créances à la clôture

Tableau de l'état des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à moins 1 an	Echéance à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	2 902 530	2 902 530	0
Créances clients et comptes rattachés	1 771 266	1 771 266	0
Autres	1 131 264	1 131 264	0
Charges constatées d'avance	14 731	14 731	0
Total	2 917 261	2 917 261	0

IX - Précisions sur certains postes d'actif

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 731		

X - Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital est fixé à la somme de 31 000,00 euros. Il est divisé en 2 790,00 actions de 11,1111 euros de valeur nominale chacune.

Tableau de variation des capitaux propres				
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	31 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	3 100			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 761 314			
Report à nouveau	303 482	27 372		
Résultat de l'exercice	327 372	-27 372	-300 000	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	2 426 268		-300 000	
	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				31 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				3 100
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				1 761 314
Report à nouveau				330 854
Résultat de l'exercice		486 622		486 622
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		486 622		2 612 890

XI - Provisions et passifs éventuels

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	31 832	19 936		4 722	47 046
Pensions et obligations similaires	31 832			4 722	27 110
Provision pour charges sociales sur attribution gratuite d'actions		19 936			19 936
Total	31 832	19 936		4 722	47 046

XII - Tableau état des échéances des dettes à la clôture de l'exercice				
Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	765 622	314 017	451 605	
Empr. et det. auprès des établis. crédit à + de 1 an à l'orig.	765 622	314 017	451 605	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	649 341	649 341		
Fournisseurs et comptes rattachés	649 341	649 341		
Autres dettes	870 487	870 487		
Personnel et comptes rattachés	336 983	336 983		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	253 060	253 060		
État et autres collec. pub. - T.V.A.	86 333	86 333		
État et autres collec. pub. - Autres impôts, taxes et ass.	10 137	10 137		
Groupe et associés	183 974	183 974		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	2 285 450	1 833 845	451 605	

XIII - Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan

XIV - Informations relatives à l'effectif

Effectif

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'entreprise durant l'exercice est de 71 salariés.

Tableau de répartition des effectifs par catégorie	
Catégories	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	58
Employés, techniciens, agents de maîtrise	9
Cadres et ingénieurs	4
Total	71

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

A.G.H.

17 AVENUE DU COEUR DE L'OUEST
44390 - PUCEUL

LP CONSEIL
7 Rue de l'Angoumois
35000 - RENNES

SOMMAIRE

Attestation de l'expert-comptable	3
Etats financiers	5
Bilan	6
Compte de résultat	9
Annexe	12
Etats financiers détaillés	18
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	24
Soldes intermédiaires de gestion	30

Attestation de l'expert-comptable

Rapport de présentation des comptes annuels

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société A.G.H. pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément aux normes professionnelles de présentation des comptes définies par l'Ordre des experts-comptables, applicables à la mission de présentation des comptes. Nos travaux ne constituent ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels de l'exercice présentent les caractéristiques suivantes :

Indicateur	Montant
Total du bilan	4 383 382
Chiffre d'affaires	9 029 447
Résultat	486 623

RENNES, le 30/04/2026

Signé par Loïc Plessis
Le 30 avr. 2026

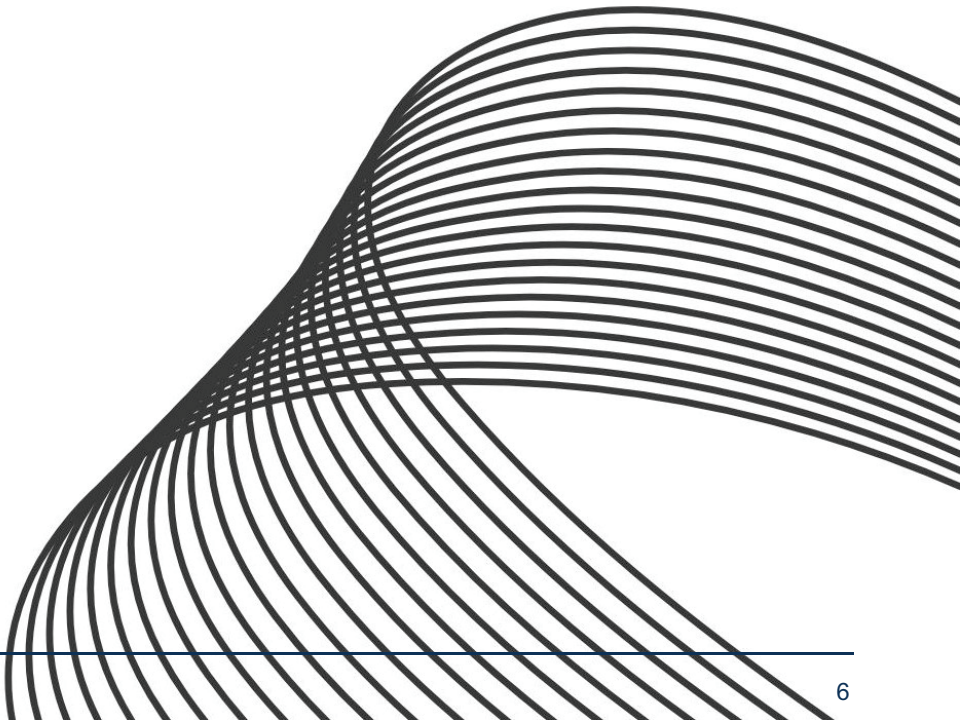


doc_4dxw
tx_xZr2DAWnJeKB

Loïc Plessis
Expert-comptable

Etats financiers

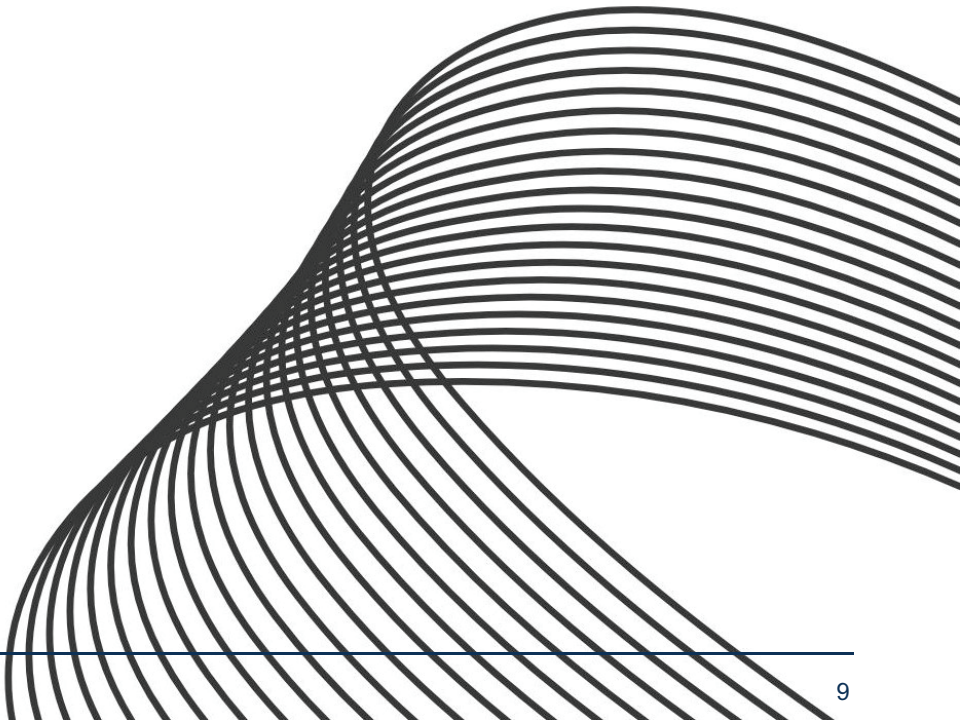
Bilan



BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	20 537	15 400	5 137	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations incorporelles	20 537	15 400	5 137	
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. et out. industriels	3 244 193	2 617 285	626 908	725 180
Autres immobilisations corporelles	655 704	488 334	167 370	176 529
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 899 897	3 105 619	794 278	901 709
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 763		19 763	22 096
Immobilisations financières	19 763		19 763	22 096
Actif immobilisé	3 940 196	3 121 019	819 177	923 805
Matières premières, autres approvisionnement	18 969		18 969	
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	336 893		336 893	422 540
Stocks et en-cours	355 863		355 863	422 540
Avances et acomptes versés sur commande	6 071		6 071	
Créances clients et comptes rattachés	1 771 266	19 898	1 751 367	1 521 896
Autres créances	1 131 264	5 778	1 125 486	992 619
Charges constatées d'avance	14 731		14 731	39 381
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	2 923 333	25 676	2 897 656	2 553 896
Actions propres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	872 691		872 691	654 168
Divers	872 691		872 691	654 168
Actif circulant	4 151 886	25 676	4 126 209	3 630 603
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
Total Actif	8 092 082	3 146 695	4 945 387	4 554 407

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital social ou individuel	31 000	31 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserve légale	3 100	3 100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 761 314	1 761 314
Report à nouveau	330 854	303 482
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	486 623	327 372
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	2 612 890	2 426 268
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	47 046	31 832
Provisions pour risques et charges	47 046	31 832
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	764 970	841 880
Emprunts et dettes financières diverses	652	918
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 341	675 507
Dettes fiscales et sociales	686 513	496 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	183 974	81 511
Produits constatés d'avance		
Dettes	2 285 450	2 096 307
Ecart de conversion - Passif		
Total Passif	4 945 387	4 554 407

Compte de résultat



Compte de résultat	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
Vente de marchandises	1 214 176	1 473 500
Production vendue	7 815 272	8 287 814
Chiffre d'affaires net	9 029 447	9 761 314
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et amortissements	7 794	971
Produits des cessions d'immo incorporelles et corporelles	11 170	
Autres produits	41 284	18 620
Total des produits d'exploitation	9 089 696	9 780 905
Achat de marchandises	-896 147	-1 326 202
Variation de stock (marchandises)	-85 646	82 397
Achats de mat. prem. et autres approv.		446
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)		
Autres achats et charges externes	-3 204 328	-4 011 156
Impôts, taxes et versements assimilés	-75 792	-71 337
Salaires et traitements	-2 333 058	-2 311 033
Charges sociales	-1 199 642	-1 123 439
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-472 703	-543 809
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-19 898	-951
Dotations aux amortissements et provisions	-492 602	-544 760
Dotations aux provisions	-19 936	-8 545
Valeurs comptables immo incorporelles et corporelles cédées	-393	
Autres charges	-14 622	-9 029
Total des charges d'exploitation	-8 322 167	-9 322 659
Résultat d'exploitation	767 529	458 246
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transférée		
Opérations en commun		
Produits de participations		
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	20 202	8 811
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP		
Produits financiers	20 202	8 811
Dotations financières aux amort. et dép.		
Intérêts et charges assimilées	-22 359	-23 587
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Charges financières	-22 359	-23 587
Résultat financier	-2 156	-14 776

Compte de résultat	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	765 373	443 469
Produits exceptionnels		19 381
Charges exceptionnelles		-26 420
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-7 039
Participation des salariés	-94 776	-30 183
Impôts sur les sociétés	-183 974	-78 875
BENEFICE OU PERTE	486 623	327 372

Annexe

I - Préambule

Préambule

Présentation de la société

La société A.G.H. créée le 09/02/2011, domiciliée au 17 AVENUE DU COEUR DE L'OUEST 44390 PUCEUL a pour activité le Coffrage de bâtiments.

Présentation de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, constituent l'annexe et font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

II - Principes généraux

Règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022, règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général, selon les principes d'établissement des comptes annuels : image fidèle, comparabilité et continuité d'activité, régularité et sincérité, prudence, permanence des méthodes ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

Au titre de l'exercice 2025, la société AGH fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société DUO SERVICES, société tête du groupe.

L'impôt sur les sociétés a été déterminé comme l'absence d'intégration fiscale et a été porté en dette envers la société DUO SERVICES.

Provision pour indemnité de départ à la retraite

L'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision comptable comme pour l'exercice précédent.

Les paramètres de calcul sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Départ volontaire des salariés
- Convention collective du bâtiment
- La provision ne concerne que les salariés cadres et ETAM, les indemnités de départ des ouvriers étant prises en charge par la caisse de retraite et prévoyance PROBTP

III - Changements comptables

Changements comptables

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.

Les modalités de mise en œuvre, incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement.

En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

L'application de ce nouveau plan comptable n'a pas d'impact significatif dans la présentation des comptes de la société qui nécessiterait une mention particulière.

IV - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entités	Nom	Siège	N° d'identification si l'entité est française	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	DUO SERVICES	36, Rue Brunel 75017 PARIS	529062671	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale				

V - Actif immobilisé

Tableau des immobilisations - Cadre général

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 669	6 868		20 537
Logiciels	13 669	6 868		20 537
Immobilisations corporelles	3 575 992	363 935	40 030	3 899 898
Matériel et outillage	2 972 398	272 552	758	3 244 193
Installations générales	41 333			41 333
Matériel de transport	480 034	55 168	24 963	510 239
Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 227	36 215	14 309	104 133
Immobilisations financières	22 096		2 333	19 763
Dépôts de garantie	22 096		2 333	19 763
Total	3 611 757	370 803	42 363	3 940 198

Tableau des amortissements - Cadre général

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 669	1 731		15 400
Logiciels	13 669	1 731		15 400
Immobilisations corporelles	2 674 284	470 972	39 636	3 105 619
Matériel et outillage	2 247 219	370 431	364	2 617 285
Installations générales	12 781	4 936		17 717
Matériel de transport	363 750	77 994	24 963	416 781
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 534	17 611	14 309	53 836
Immobilisations financières				
Total	2 687 953	472 703	39 636	3 121 019

VI - Précisions sur les stocks et en-cours

Etats des stocks

Etat des stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières et des marchandises. Toutefois, les frais de stockage ne sont pas pris en compte. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Dépréciations

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks et en-cours

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Coûts d'emprunt incorporés
Matières premières et autres approvisionnements	18 969	0	
Marchandises	336 893	422 540	
Total	355 863	422 540	

VII - Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciations

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	Exercice N	Justifications
Créances		
Dépréciation des créances clients	19 898	
Dépréciation des autres créances	5 778	
Total		25 676

VIII - Echéances des créances à la clôture

Tableau de l'état des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à moins 1 an	Echéance à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	2 902 530	2 902 530	0
Créances clients et comptes rattachés	1 771 266	1 771 266	0
Autres	1 131 264	1 131 264	0
Charges constatées d'avance	14 731	14 731	0
Total	2 917 261	2 917 261	0

IX - Précisions sur certains postes d'actif

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 731		

X - Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital est fixé à la somme de 31 000,00 euros. Il est divisé en 2 790,00 actions de 11,1111 euros de valeur nominale chacune.

Tableau de variation des capitaux propres				
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	31 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	3 100			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 761 314			
Report à nouveau	303 482	27 372		
Résultat de l'exercice	327 372	-27 372	-300 000	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	2 426 268		-300 000	
	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				31 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				3 100
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				1 761 314
Report à nouveau				330 854
Résultat de l'exercice		486 622		486 622
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		486 622		2 612 890

XI - Provisions et passifs éventuels

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	31 832	19 936		4 722	47 046
Pensions et obligations similaires	31 832			4 722	27 110
Provision pour charges sociales sur attribution gratuite d'actions		19 936			19 936
Total	31 832	19 936		4 722	47 046

XII - Tableau état des échéances des dettes à la clôture de l'exercice				
Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	765 622	314 017	451 605	
Empr. et det. auprès des établis. crédit à + de 1 an à l'orig.	765 622	314 017	451 605	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	649 341	649 341		
Fournisseurs et comptes rattachés	649 341	649 341		
Autres dettes	870 487	870 487		
Personnel et comptes rattachés	336 983	336 983		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	253 060	253 060		
État et autres collec. pub. - T.V.A.	86 333	86 333		
État et autres collec. pub. - Autres impôts, taxes et ass.	10 137	10 137		
Groupe et associés	183 974	183 974		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	2 285 450	1 833 845	451 605	

XIII - Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan

XIV - Informations relatives à l'effectif

Effectif

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'entreprise durant l'exercice est de 71 salariés.

Tableau de répartition des effectifs par catégorie	
Catégories	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	58
Employés, techniciens, agents de maîtrise	9
Cadres et ingénieurs	4
Total	71

Identification		F-IDENTIF (2026)
A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation du déclarant :	451339535, A.G.H., SAS, 17 AVENUE DU COEUR DE L'OUEST, ZONE DE L'OSERAYE, PUCEUL, 44390, FR	
Référence d'obligation fiscale :	IS1	
Code activité NAF :	4399D	
Désignation du conseil :		
B - RÉGIME FISCAL		
Catégorie fiscale :	BI	
Régime fiscal :	RN	
Code IS/IR - BIS (si catégorie fiscale = BIC/IS) :	IS	
Cession / cessation d'activité ou décès de l'exploitant :		
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration :	NOR	
C - PÉRIODES		
Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2025	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2025	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2024	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA) :	12	
D - MONNAIE		
Code monnaie :	EUR	

BILAN – ACTIF										N° 2050-SD (2026)			
										Néant		☐	
					Brut 1		Amortissements, provisions 2			Net 3			
Capital souscrit non appelé					TOTAL (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	INCORPORELLES	Frais d'établissement *			AB			AC					
		Frais de développement *			CX			CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires			AF	20 537		AG	15 400		5 137		
		Fonds commercial (1)			AH			AI					
		Autres immobilisations incorporelles			AJ			AK					
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			AL			AM					
	CORPORELLES	Terrains			AN			AO					
		Constructions			AP			AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR	3 244 193		AS	2 617 285		626 908		
		Autres immobilisations corporelles			AT	655 705		AU	488 334		167 370		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			AV			AW						
	FINANCIÈRES(2)	Participations			CS			CT					
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			CU			CV					
		Créances rattachées à des participations			BB			BC					
		Autres titres immobilisés			BD			BE					
		Prêts			BF			BG					
Autres immobilisations financières *			BH	19 763		BI			19 763				
TOTAL (II)					BJ	3 940 196		BK	3 121 019		819 177		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements			BL	18 969		BM			18 969		
		En cours de production de biens			BN			BO					
		En cours de production de services			BP			BQ					
		Produits intermédiaires et finis			BR			BS					
		Marchandises			BT	336 893		BU			336 893		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			BV	6 071		BW			6 071		
		Clients et comptes rattachés (3) *			BX	1 771 266		BY	19 898		1 751 367		
		Autres créances (3)			BZ	1 131 264		CA	5 778		1 125 486		
		Capital souscrit et appelé, non versé			CB			CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement			CD			CE					
		(dont actions propres: ...)											
		Disponibilités			CF	872 691		CG			872 691		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *			CH	14 731		CI			14 731			
	TOTAL (III)			CJ	4 151 886		CK	25 676		4 126 209			
	Frais d'émission d'emprunt (IV)			CW									
	Primes de remboursement des emprunts (V)			CM									
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)			CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)					CO	8 092 082		1A	3 146 695		4 945 387		
Renvois:(1) dont droit au bail :				(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP			(3) Part à plus d'1 an :		CR		
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations:				Stocks :				Créances :			

BILAN – PASSIF avant répartition											N° 2051-SD (2026)	
Néant											☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(	Dont versé	FA	31 000	)	DA	31 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...							DB				
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK		)	DC					
	Réserve légale (3)							DD	3 100			
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE				
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)	DF					
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ		)	DG	1 761 314			
	Report à nouveau							DH	330 854			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	486 623			
	Subventions d'investissement							DJ				
	Provisions réglementées *							DK				
	TOTAL (I)							DL	2 612 890			
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs							DM			
Avances conditionnées							DN					
TOTAL (II)							DO					
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques							DP				
	Provisions pour charges							DQ	47 046			
	TOTAL (III)							DR	47 046			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles							DS				
	Autres emprunts obligatoires							DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	764 970			
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI		)	DV	652				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	649 341			
	Dettes fiscales et sociales							DY	686 513			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ				
	Instrument financier à terme							D1				
	Autres dettes							EA	183 974			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB				
	TOTAL (IV)							EC	2 285 450			
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation (V)							ED				
	TOTAL GENERAL (I à V)							EE	4 945 387			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital							1B			
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C		
			- Écart de réévaluation libre							1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)							1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *							EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an							EG	1 833 845		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP							EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)										N° 2052-SD (2026)		
Néant										☐		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	1 214 176	FB		FC	1 214 176			
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF				
			Services *	FG	7 815 272	FH		FI	7 815 272			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	9 029 447	FK		FL	9 029 447			
	Production stockée *							FM				
	Production immobilisée *							FN				
	Subventions d'exploitation							FO				
	Reprises sur amortissements et provisions							FP	7 794			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles							F1	11 170			
	Autres produits (1) (11)							FQ	41 284			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	9 089 696			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	896 147			
	Variation de stocks (marchandises) *							FT	85 646			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *							FW	3 204 328			
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	75 792			
	Salaires et traitements *							FY	2 333 058			
	Charges sociales							FZ	1 199 642			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *				GA	472 703			
				- dotations aux dépréciations				GB				
		Sur actif circulant : otations et dépréciations							GC	19 898		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	19 936		
		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							G1	393		
		Autres charges (12)							GE	14 622		
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	8 322 167		
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	767 529			
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI				
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	20 202			
	Reprises sur dépréciations							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie							GO				
	Produits de cessions d'immobilisations financières							G2				
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	20 202			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	22 359			
	Différences négatives de change							GS				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							G3				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	22 359			
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	-2 156				
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	765 373				

IMMOBILISATIONS													N° 2054-SD (2026)					
													Néant		☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
								1		2		3						
INCorp	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	13 669		KE			KF	6 868		
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	(	dont composants		L9	0	)	KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	(	dont composants		M1	0	)	KM			KN			KO			
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions		dont composants		M2	0	)	KP			KQ			KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants		M3	0	)	KS	2 972 398		KT			KU	272 552			
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	41 333		KW			KX		
		Matériel de transport *								KY	480 034		KZ			LA	55 168	
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	82 227		LC			LD	36 215	
		Emballages récupérables et divers *								LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes								LK			LL			LM			
	TOTAL III								LN	3 575 992		LO			LP	363 935		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T			
	Autres participations								8U			8V			8W			
	Autres titres immobilisés								1P			1R			1S			
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	22 096		1U			1V			
	TOTAL IV								LQ	22 096		LR			LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	3 611 756		ØH			ØJ	370 803	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
			Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
			1		2		3		4	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7	
	TOTAL I									
	Autres postes d'immobilisations incorp.		IO		LV		LW	20 537	1X	
	TOTAL II									
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ	758	MK	3 244 193	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	41 333	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	24 963	MQ	510 239	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	14 309	MT	104 133	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	40 030	NH	3 899 897	LI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 333	2F	19 763	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	2 333	NK	19 763	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	42 363	ØL	3 940 196	ØM	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						N° 2054 bis-SD (2026)		
						Néant		
						☒		
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾		
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice				Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾
				3	4			
1	Concessions, brevets et droits similaires							
2	Fonds commercial							
3	Terrains							
4	Constructions							
5	Installations techniques mat. et out. industriels							
6	Autres immobilisations corporelles							
7	Immobilisations en cours							
8	Participations							
9	Autres titres immobilisés							
10	TOTAUX							
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2 (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».								
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL						
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE								
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE						-		
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=		
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.								

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AMORTISSEMENTS							N° 2055-SD (2026)	
							Néant	☐
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	13 669	PF	1 731	PG		PH 15 400
TOTAL I		RK	13 669	RM	1 731	RN		RO 15 400
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 247 219	QA	370 431	QB	364	QC 2 617 285
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	12 781	QE	4 936	QF		QG 17 717
	Matériel de transport	QH	363 750	QI	77 994	QJ	24 963	QK 416 781
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	50 534	QM	17 611	QN	14 309	QO 53 836
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU	2 674 283	QV	470 972	QW	39 636	QX 3 105 619
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 687 952	ØP	472 703	ØQ	39 636	ØR 3 121 019

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9	0	N1	0	N2		N3	0	N4	0	N5		N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR		RS	0	RT	0	RU		RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6		P7	0	P8	0	P9		Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY		RZ	0	SB	0	SC		SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4		Q5	0	Q6	0	Q7		Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2		R3	0	R4	0	R5		R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9		S1	0	S2	0	S3		S4	0
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5	0	S6	0	S7		S8	0	S9	0	T1		T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5		T6	0	T7	0	T8		T9	0
Autres immobilisations Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3		U4	0	U5	0	U6		U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1		V2	0	V3	0	V4		V5	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilié	V6	0	V7	0	V8		V9	0	W1	0	W2		W3	0
	Emballages, récupérations et divers	W4	0	W5	0	W6		W7	0	W8	0	W9		X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4		X5	0	X6	0	X7		X8	0
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP	0	NQ	0	NR		NS	0	NT	0	NU		NV	0
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)			NW	0	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	0	Total général non ventilé (NW – NY)			NZ	0	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP				SR	

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN										N° 2056-SD (2026)			
										Néant			
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
			1		2		3		4				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI				
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM				
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR				
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D				
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H				
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S				
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	31 832	4Y		4Z	4 722	5A	27 110			
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W	19 936	5X		5Y	19 936			
	TOTAL II		5Z	31 832	TV	19 936	TW	4 722	TX	47 046			
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D			
- corporelles			6E		6F		6G		6H				
- titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5				
- titres de participations			9U		9V		9W		9X				
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9				
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S					
Sur comptes clients		6T	3 072	6U	19 898	6V	3 072	6W	19 898				
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	5 778	6Y		6Z		7A	5 778				
TOTAL III		7B	8 850	TY	19 898	TZ	3 072	UA	25 676				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	40 682	UB	39 834	UC	7 794	UD	72 722				
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	39 834	UF	7 794						
		- financières		UG		UH							
		- exceptionnelles		UJ		UK							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI										1O			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provision de charges sociales sur attribution gratuite d'actions		19 936		19 936
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Dépréciation des autres créances	5 778			5 778

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *											N° 2057-SD (2026)	
Néant											☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES					MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
							1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières					UT	19 763	UV	0	UW	19 763	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	23 878	23 878		0		
	Autres créances clients					UX	1 747 388	1 747 388		0		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*		(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	UO	)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés					UY	7 007	7 007		0		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée					VB	111 943	111 943		0	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN					
		Divers					VP					
	Groupe et associés (2)					VC	1 004 186	1 004 186		0		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	8 129	8 129		0		
	Charges constatées d'avance					VS	14 731	14 731		0		
TOTAUX						VT	2 937 024	VU	2 917 261	VV	19 763	
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF					
CADRE B	ÉTAT DES DETTES				Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2		3		4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an max à l'origine		VG								
		à plus d'1 an à l'origine		VH	765 622	314 017		451 605				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	649 341	649 341						
Personnel et comptes rattachés				8C	336 983	336 983						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	253 060	253 060						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	86 333	86 333							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilées		VQ	10 137	10 137							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	183 974	183 974						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX				VY	2 285 450	VZ	1 833 845	451 605				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	300 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	316 070							

Détermination du Résultat Fiscal											N° 2058-A-SD (2026)			
											Néant			
I. Réintégrations											Bénéfice comptable de l'exercice		WA	486 623
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WB			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	6 253		XE	9 564			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 311						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	104 329	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			XW	104 719			
	Amendes et pénalités		WJ	390	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7	183 974		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme {		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)								I8			
			- imposées au taux de 0%								ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {		- Plus-values nettes à court terme								WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions								WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)		SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	3 320		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3			
									TOTAL I		WR	788 200		

II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *													WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)													WU	44 335
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV				
			- imposées au taux de 0 %							VZ				
			- imposées au taux de 19 %							WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure							WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *												WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts			(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		)	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *												ZY	
	Majoration d'amortissement *												XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Zone Franche Urbaine – TE (art. 44 octies A)	0V	S.I.I.C. (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		XF		
				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindécies A)		HT			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH		)	XG			
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC						
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		YD						
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI						
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	44 335	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				{		Bénéfice (I moins II)		XI	743 865					
				{		Déficit (II moins I)				XJ				
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL	0			
RÉSULTAT FISCAL			BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	743 865	XO					

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

IV - EXTENSIONS	
RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	Montant
DONS	3 320
DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	Montant

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES										N° 2058-B-SD (2026)							
										Néant		☐					
I. SUIVI DES DÉFICITS																	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)										K4							
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4 bis				Nombre d'opérations sur l'exercice (2)			K4 ter						
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)										K5				0			
Déficits reportables (différence K4 + K4bis– K5)										K6				0			
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)										YJ							
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)										YK				0			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES																	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice										ZT							
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT																	
										Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice					
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *										ZV				ZW			
Provisions pour risques et charges *																	
PROVISION POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE																4 722	
Total des provisions pour risques et charges										8X				8Y		4 722	
Provisions pour dépréciation *																	
Total des provisions pour dépréciation										9D				9E			
Charges à payer																	
PARTICIPATION A L'EFFORT DE CONSTRUCTION												9 553				9 430	
PARTICIPATION DES SALARIES												94 776				30 183	
Total des provisions pour charges à payer										9K		104 329		9L		39 613	
										YN		104 329		YO		44 335	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)																	
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :										ligne WI				ligne WU			
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)																	
Montant de la réintégration ou de la déduction						Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice							
						L1											

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS											N° 2058-C-SD (2026)		
											Néant		☐
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	303 482		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB			
									- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	327 372			Dividendes		ZE	300 000		
	Prélèvements sur les réserves			ØE				Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			ØF	630 854			(N.B : le total I doit être égal au total II) TOTAL II		ZH	630 854		
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier			(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7			)	YQ	0	
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	349
		- Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	223 352		)	XQ	495 908
		- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	1 433 318
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	235 644
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage										YV	
		- Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	22 256		)	ST	1 039 108
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	3 204 328	
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE										YW	15 667
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ZS			)	9Z	60 125
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										YX	75 792
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	544 366	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	751 524	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de l'exercice) *										ØZ	2 020 912	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%	
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0										ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CG										RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	810 470		Plus-values à 15 %	JK	0		Plus-values à 0 %	JL	0	
						Plus-values à 19 %	JM	0		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO		
						Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH	FIL	n° SIRET de la société mère du groupe			JJ	52906267100027				
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)										JS		
	Revenu brut social (si le montant est positif)										JT		

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD